Réf. Farde e-Assemblées : 2733809

N° OJ : **43**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/10/2026

Objet : Tourisme Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 45.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations;

Vu les crédits prévus aux articles 77210 /33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 45.000,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

* à l'article 77210 /33202 du budget ordinaire 2026 :
1) 4.000,00 EUR à l'asbl Conseil de la Musique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles pour l'événement « Les Lianes Extended & Closing Party »;

* à l'article 56110 /33202 du budget ordinaire 2026 :
2) 1.000,00 EUR à l'asbl Tintinnabulum pour les « Concerts dans le cadre de Plaisirs d'Hiver 2026 »;
3) 10.000,00 EUR à l'asbl Bruxelles-Musées-Expositions pour l'habillage exceptionnel des rues dans le cadre de la pride 2026 (anniversaire des 20 ans);
4) 30.000,00 EUR à l'asbl Bruxelles-Musées-Expositions pour la promotion des Musées.

Annexes :